

Responsabilité juridique de l'infirmier(e) de santé au travail



Infirmier(e)s

À DISTANCE Réf. 12b051_D



7 h
Nous consulter



490 € HT

Cette formation décrit les responsabilités, les assurances et les sanctions qui peuvent incomber à l'IST en cas de faute.

Le programme de ce stage sera adapté à l'actualité législative et réglementaire.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Maîtriser les bases juridiques nécessaires à sa pratique professionnelle.
- S'approprier le principe et le mécanisme de la responsabilité juridique.
- Appréhender le risque juridique du fait de sa pratique en santé au travail.

Programme

- Définir et analyser les notions de :
 - › Responsabilités civile et pénale.
 - › Responsabilité et double exigence réglementaire pour l'infirmier de santé au travail : Code du travail et Code de la santé publique.
- Analyser les principes de :
 - › Code de déontologie de l'infirmier(e) et responsabilité disciplinaire.
 - › Responsabilités dans la collaboration médecin du travail/infirmier(e) de santé travail.
 - › Rôle propre, rôle sur prescription et missions confiées par le médecin du travail.
 - › L'assurance professionnelle personnelle.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

ANIMATION

Docteur en droit ou
médecin du travail

DÉROULEMENT

› 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- › Supports de cours inclus.
- › Tests de positionnement.
- › Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- › Évaluation à froid.


FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR